

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2025 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2025-2026-2027

Conformément à l'article 956, du Code municipal, avis est donné par la soussignée, Sonya Turcotte, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire, afin de procéder à l'adoption du budget pour l'année 2025 et du programme triennal d'immobilisation pour les années 2025-2026-2027.

Cette séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham se tiendra <u>le 17 décembre 2024 à 19 h 30</u> au chalet des loisirs au 1393, rue Notre-Dame-de-Lourdes, à Saint-Edmond-de-Grantham.

Veuillez noter que lors de cette séance, il sera question exclusivement de l'adoption du budget et du plan triennal d'immobilisation mentionnés.

Donné à Saint-Edmond-de-Grantham, ce 26 novembre 2024.

Sonya Turcotte

Directrice générale et greffière-trésorière